



Discours d'Annick Girardin

Conclusion de Ma Fonction publique se réinvente

Jeudi 24 novembre 2016

Monsieur le préfet,

Mesdames et messieurs les élus,

Mesdames et messieurs, chers agents,

Je suis très heureuse d'être ici aujourd'hui à vos côtés pour conclure ces journées de consultation qui ont mis la Fonction publique à l'honneur. Il y a quelques instants, j'assistais à la restitution des ateliers de « Ma Fonction publique se réinvente » avec une soixantaine de fonctionnaires de l'archipel.

Ces moments d'échange sont très importants pour moi car ils témoignent du dynamisme de la Fonction publique mais aussi de la volonté des agents de se saisir pleinement des problématiques qui entravent parfois leur manière de rendre le service public à l'utilisateur. L'utilisateur c'est à dire : Le citoyen, l'association et l'entreprise.

Ce sont eux qui justifient le rôle des fonctionnaires et qui donnent du sens à leurs missions. Les services et les politiques publiques sont faits pour eux et trop souvent, certains l'oublient.

Les fonctionnaires sont ceux qui nous accompagnent, qui nous orientent, qui nous aident, qui nous protègent, qui encadrent nos enfants,... et tous doivent s'adapter aux besoins spécifiques des territoires, d'autant plus quand ils sont isolés comme le notre.

Pour ceux qui n'ont pas participé aux ateliers, permettez-moi de dire un mot sur la concertation « Ma Fonction publique se réinvente ».

En septembre dernier, j'ai lancé cette initiative pour permettre aux fonctionnaires d'imaginer par eux-mêmes l'action publique de demain.

Ces consultations d'agents publics se sont principalement articulées autour du bien-être au travail, de l'innovation managériale mais aussi du numérique et de son impact sur l'organisation du travail.

Après avoir parcouru la France métropolitaine, de Dijon à Strasbourg en passant par Lyon et Paris, j'ai choisi de donner une large place aux territoires ultramarins. Cela ne vous étonnera pas, des territoires qui, je le regrette, sont trop souvent oubliés par les décideurs publics.

Il y a quinze jours, j'étais sur l'île de la Réunion pour participer aux ateliers aux côtés des agents réunionnais des trois versants de la Fonction publique. Une rencontre qui s'est avérée fructueuse et riche en enseignements.

Aujourd'hui, je suis fière d'être avec vous, avec les agents de Saint-Pierre-et-de-Miquelon sur notre Archipel.

De par leur petite taille et le lien de proximité qui unit leurs habitants, les territoires d'outre-mer peuvent être des terres d'innovation et d'expérimentation pour la Fonction publique. Car il s'agit bien de repenser nos modes de fonctionnement et nos pratiques vers plus d'efficacité. Pour rendre un meilleur service au plus près des attentes de nos concitoyens.

En remettant l'agent au cœur du dispositif. En lui redonnant la parole, en libérant sa créativité. En faisant du fonctionnaire l'acteur de sa propre métamorphose. C'est ainsi que nous parviendrons à construire la Fonction publique.

En début de semaine, certains de vos collègues, issus des 3 versants de la fonction publique ont passé la journée en atelier de co-construction pour réfléchir sur trois thématiques d'avenir :

- l'impact du numérique dans les organisations de travail ;
- le bien-être au travail
- l'innovation managériale.

Comment se saisir de l'opportunité que représente le numérique pour améliorer le fonctionnement de nos organisations de travail et par voie de conséquence, le service rendu à l'utilisateur ?

Comment favoriser le bien être au travail en développant la capacité d'expression des agents et des outils d'innovation managériale ?

Voilà les 2 questions qui ont amené vos collègues à me présenter tout à l'heure 6 projets innovants illustrés à mes côtés par des affiches.

Mais pour tout ceux qui nous écoutent sur Radio Atlantique, je vais rapidement vous les présenter.

Pour ce qui est du numérique, 3 projets sont ressortis :

- Trait d'union : l'Intranet des Intranet de la Fonction Publique à SPM
- Le Club des 3 : un réseau social de partage des compétences entre les 3 Fonctions Publiques de l'archipel
- Particip'Activ : 1 Plate forme d'innovation participative pour les agents de SPM

3 autres projets relèvent du bien-être au travail et de l'innovation managériale :

- « C'est entendu » : 1 application collaborative permettant l'expression de tous les agents sur l'organisation du travail
- "innov-managériale" : Pour permettre des temps d'échanges réguliers et directs entre le management et ses équipes car un bon manager, c'est une équipe
- "Publivialité" : un réseau convivial des agents publics de SPM pour favoriser le décroisement des services, des 3 versants de la Fonction Publique et donc favoriser l'efficacité du travail.

Ces initiatives comme toutes les autres seront mises en ligne en fin d'année et je serai attentive à ce que les meilleures d'entre elles ne restent pas lettre morte et soient traduites en actes.

Pour ce faire, j'ai créé un fonds d'1 million d'euros qui permettra de rendre opérationnels les projets retenus au terme

des ateliers et de créer une véritable dynamique de rénovation de l'action publique.

Ces réformes ne peuvent pas venir que d'« en haut » ! Cette conception pyramidale a fait son temps. Impliquer les agents dans la réflexion de leur avenir est à la fois un gage de réussite pour les chantiers de la fonction publique de demain et une manière de renforcer leur engagement au service de l'intérêt général. Et j'aimerais que ce soit une réalité dans l'Archipel aussi.

En tant que Ministre de la Fonction publique, je défends, et c'est bien légitime, les fonctionnaires à chaque fois qu'ils sont attaqués à tort, mais je rappelle aussi que la Fonction Publique doit être exemplaire, c'est pour cela que j'ai défendu la loi relative à la déontologie et aux droits et devoirs des fonctionnaires votée le 20 avril dernier.

Le fonctionnaire a des droits mais aussi des devoirs, et je le redis, le premier d'entre eux c'est le devoir d'exemplarité.

La fonction publique et ses fonctionnaires se doivent d'être irréprochables, c'est la condition de leur efficacité mais aussi la condition de la confiance que vont leur apporter les Français.

Enfin et je crois que c'est le plus important, il nous faut redonner du sens à l'engagement, redonner du sens aux missions des fonctionnaires, c'est ce à quoi je m'attèle depuis que je suis à la tête de ce Ministère.

Redonner du sens mais aussi reconnaître l'implication des fonctionnaires à leur juste valeur, c'est ce que j'ai fait au nom du gouvernement.

Je pense bien sûr à la hausse du point d'indice en mars 2016. Faut-il rappeler qu'il était gelé depuis 2010 ! Dès le 1er juillet dernier, les salaires ont été revalorisés de 0,6 %.

Une hausse supplémentaire de 0,6 % s'appliquera au 1er février 2017, soit 1,2 % au total. Le dégel du point était une mesure attendue par l'ensemble des fonctionnaires et de leurs représentants.

Je pense aussi à la revalorisation des plus bas salaires de la Fonction publique initiée en 2014 et 2015. Cette hausse a bénéficié à tous les agents de catégories C. C'était une mesure de justice.

Je pense enfin à la mise en œuvre du protocole parcours professionnels, carrières et rémunérations (PPCR). Ce dispositif marque une avancée pour les agents car il leur offre des perspectives d'évolution nouvelles :

- un rééquilibrage entre leur traitement indiciaire et leur rémunération indemnitaire afin d'améliorer leurs pensions de retraite.
- une harmonisation des déroulements de carrières entre les agents des trois fonctions publiques afin de leur donner une plus grande cohérence.
- Une revalorisation indiciaire progressive jusqu'à 2020 qui augmentera significativement leur pouvoir d'achat.

Si je suis ici aujourd'hui, à Saint-Pierre-et-Miquelon, comme j'étais il y a quinze jours à la Réunion, c'est parce que je suis Ministre de toute la Fonction Publique, celle qui s'exerce sur tous les territoires, de la métropole aux outre mers.

Je veux tenir compte dans mes réponses de toutes les problématiques, *et pas seulement celles de la métropole*. Quand sur l'Archipel, plus d'un tiers de la population active est fonctionnaire, mon rôle est de répondre aux spécificités liées à leurs emplois et à la nature de notre territoire.

La véritable question, c'est comment pourrait-il y avoir plus d'équité et de souplesse dans la fonction publique en Outre-Mer ?

C'est pour répondre à cet enjeu que j'ai lancé, en mai dernier, un groupe de travail sur la Fonction publique en outre-mer, avec les employeurs publics et avec les organisations syndicales de fonctionnaires. Une première !

Ce groupe de travail a débouché sur deux propositions que j'ai fait intégrer dans le cadre de la Loi « Egalité Réelle en Outre-Mer ».

Mais la réflexion doit être menée à l'échelle de chaque territoire.

C'était l'objet de la réunion avant-hier : Nous nous sommes retrouvés avec les Organisations Syndicales, les chefs de service et les Directions des Ressources Humaines des 3 versants de la fonction publique. (je les en remercie toutes et tous ici présents).

Quel bilan tirer d'une telle réunion ?

La mise en place d'un groupe de travail dès le début d'année 2017, pour poser les bases d'un dispositif de Gestion de Ressources Humaines commun à tous les services de l'Etat, pour permettre par exemple :

- d'organiser plus de concours dans l'archipel pour les C, pour les B voire pour les A,
- d'éviter les mobilités géographiques au profit de mobilités fonctionnelles ;
- de favoriser plus de coopération et d'échanges entre les différents services d'états ;

Mais ce groupe de travail pourra aussi aller plus loin, car le projet de loi égalité réelle Outre-Mer prévoit également que la formation et les questions d'hygiène et de sécurité puissent être mutualisées avec les autres employeurs de l'archipel que sont : la territoriale et l'hospitalière.

Un mot également, puisque que nous sommes dans la réponse aux spécificités Outre Mer, sur le Centre des Intérêts Matériels et Moraux des fonctionnaires (CIMM) pour vous dire que celui-ci sera bien applicable à tous les Ministères, permettant ainsi de faciliter le retour des fonctionnaires sur leur territoire d'origine.

C'est un principe juste qui répond à des préoccupations légitimes.

Parmi les nouveaux dispositifs qui vont être mis en place en 2017, je veux insister sur l'Action Sociale Interministérielle.



L'ASI, c'est l'aide pour la garde de ses enfants, c'est des chèques vacances...

Ce dispositif dont bénéficient déjà les fonctionnaires de l'Etat en métropole et dans les Départements d'Outre Mer. J'ai décidé de l'étendre aux Collectivités d'Outre-Mer à la demande d'un syndicat local.

Il était anormal que l'on soit systématiquement oublié. Bien sûr, cela ne touchera pas tous les agents, c'est une mesure conditionnée par des critères de revenus.

Ne pas ignorer les spécificités, c'est dire qu'il existe des métiers de la fonction publique qui répondent aux besoins des Outre-Mer, c'est par exemple dire que les derniers scaphandriers d'Etat sont ici à Saint-Pierre-et-Miquelon.

J'étais avec eux mardi. C'était mon rôle de reconnaître ces métiers trop peu connus et dont seuls ceux qui les côtoient savent les conditions difficiles dans lesquelles ils s'exercent. Ils sont seulement 8 en France !

C'est aussi dire que les ouvriers d'Etat de l'Aviation Civile (DGAC) de Saint-Pierre et Miquelon doivent être aussi bien reconnus que dans certains autres territoires outre mer. Cette reconnaissance, ils la demandaient depuis 1976, je leur ai accordée avant-hier !

Mesdames et messieurs, je vous le disais tout à l'heure, je porte la conviction que la Fonction publique doit évoluer, se transformer et s'adapter toujours en partant de sa base.

Et si je me bats pour lui redonner un élan, c'est parce qu'elle est aujourd'hui menacée et ne cesse de faire l'objet de caricatures grossières.

Ces caricatures viennent nourrir un malaise croissant chez un nombre considérable d'agents publics.

Il y a un paradoxe dans ce pays, qui est de vouloir toujours plus de service public et toujours moins de fonctionnaires. On veut plus de sécurité, plus de soins, plus d'enseignants, plus d'accompagnement de l'Etat... mais moins de fonctionnaires !

Ceux qui nous promettent la suppression de plus de 500 000 postes de fonctionnaires qui fragilisent la République. Contre ce démantèlement programmé de la Fonction publique, nous devons y opposer notre vision. Celle d'une Fonction publique qui sert, accompagne et protège.

Celle d'une Fonction publique plus ouverte et plus transparente, plus diverse et plus innovante, plus efficace et plus performante.

Voilà la Fonction publique que je défends.

La fonction publique repose sur des fondamentaux solides qui ont fait leur preuve. Nous devons les conforter. En revanche, elle comporte désormais un trop grand nombre de règles et de procédures, qu'il faut simplifier !

Une lourdeur administrative dont se plaignent à la fois : les agents et les usagers !

Un des grands enjeux de l'Etat au XXIème siècle consistera, selon moi, à sortir d'un modèle vertical descendant pour autoriser l'initiative de terrain visant à innover dans la façon de rendre le service public aux usagers.

Le modèle que je défends nous permettra de diffuser les initiatives les plus pertinentes, et donc réinjecter de l'intelligence dans un système trop « pyramidal ». Le bien-être au travail des agents sera une condition de l'efficacité de la Fonction Publique. Garantir ce bien-être fait partie de la responsabilité du management.

Toutes ces pistes de réformes sont engagées. Il nous faut pourtant aller beaucoup plus loin et c'est la raison de ma présence devant vous. C'est même la raison d'être du cycle « Ma Fonction publique se réinvente » Qui est loin d'être un « Gadget » !

L'ambition du gouvernement est de créer une nouvelle dynamique qui dépassera ce quinquennat et qui sera à la hauteur des défis qui nous attendent.

Un dernier mot à destination des jeunes, comme je l'ai fait hier matin au Lycée Emile Letournel, je veux leur redire que leur place est aussi dans la Fonction Publique, au service de leurs concitoyens, au service de la République, s'engager dans la Fonction Publique, c'est exercer ses passions et son métier au bénéfice de l'intérêt général.

Mesdames et messieurs, chers agents, Merci d'être venus à ma rencontre, comme vous le savez, Je crois en l'écoute et au dialogue.

Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin. C'est d'ailleurs pour cela que je fais place maintenant à un temps d'échange entre nous.

Merci pour votre attention